

Janvier 2023

Cambrin

Le fil des mois ...

Agenda

Lundi 9 Janvier

Reprise du Cyber-centre : Rendez-vous dès 14h à la bibliothèque.

Dimanche 22 Janvier

Après-midi récréative (structures gonflables gratuites) - Comité des fêtes.

Jedi 26 Janvier

Vœux du président du SIVOM de l'Artois aux élus et au personnel en salle Léonce Pruvost.

Samedi 28 Janvier

Cérémonie des Vœux du Maire à la population, 18h00 en salle Léonce Pruvost - Municipalité.

Les cérémonies de vœux seront organisées sous réserve du contexte sanitaire et des consignes préfectorales.

A venir : Dimanche 5 Février - Salon du bien être

Recherche animateurs !

Tu es dynamique et motivé(e) ?
Tu veux partager de bons moments ?

Alors rejoins notre équipe d'animation !

Pour postuler envoie ton CV et une lettre de motivation en mairie avant le 15/01/2023 pour l'ALSH des vacances de février, avant le 12/03/2023 pour les ALSH d'avril et de juillet et avant le 17/09/2023 pour l'ALSH d'octobre.

Dès 16 ans !
Si tu n'as pas encore passé ton BAFa mais que tu as l'intention de le passer dans l'année, tu peux également postuler.



Chères cambrinoises, chers cambrinois,

2022 aura été l'année du retour progressif à un mode de fonctionnement plus conventionnel des activités scolaires, communales et associatives, même si cette fin d'année nous rappelle que la pandémie n'est toujours pas terminée, que des épidémies s'y ajoutent et qu'il nous faut encore appliquer certaines précautions face aux virus et bactéries.

Le monde était convaincu en 1918 que la première guerre mondiale devait être « la der des ders ». Nous savons tous ce qu'il advint de cet espoir...

L'année 2022 nous rappelle que, quand la guerre est de retour sur notre continent, le traumatisme devient rapidement mondial. En raison de ce contexte, 2022 aura aussi été l'année de l'anticipation des économies d'énergie à réaliser. Nous avons voté, lors du conseil municipal du 10 octobre dernier, un nouveau plan de mesures d'économie d'énergie : tranches horaires de l'éclairage public réduites, baisse du chauffage dans les salles multi-activités et sportives, illuminations de fin d'année réduites et maîtrisées.

Pour autant, sobriété ne veut pas dire austérité, le calendrier des fêtes et manifestations 2023 s'annonce riche en événements et nous avons la volonté de tenir le cap malgré les obstacles.

En espérant que 2023 nous permette de retrouver toutes nos libertés, je vous présente mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères.

Que cette nouvelle année vous apporte tout le bonheur, le réconfort et la réussite nécessaire à vos projets.

Le Maire, Philippe DRUMÉZ



La CABBALR collecte les déchets verts de mi-avril à mi-novembre. Pendant l'hiver cette collecte est suspendue, il vous faudra donc procéder à un apport volontaire de vos déchets dans l'une des 12 déchetteries du territoire.

Si vous avez taillé vos haies ou arbustes et que vous n'avez pas de moyen de les transporter jusqu'à la déchetterie la plus proche, vous pouvez faire appel au service de collecte des branchages de l'agglomération. Après une prise de rendez-vous ce service vous sera facturé 30€ puis 15€/m³. Contact : collecte@bethunebruay.fr



A compter du 3 janvier 2023, l'entreprise VF ELECTRO (prestataire d'ENEDIS) réalisera des travaux sur le réseau haute tension. La rue Raoult Briquet sera interdite au stationnement et à la circulation pour une durée estimée à 30 jours.

Spectacle de Noël



Les enfants étaient très impatients de découvrir le spectacle de Noël organisé par la municipalité le jeudi 8 décembre. Le thème de cette année, « la forêt magique » a enchanté petits et grands. Un goûter avec coquilles et chocolats chauds a clôturé cet après-midi récréatif.

Chaque enfant est reparti avec des friandises et une place de cinéma offerts par le Comité des fêtes et la municipalité.



Ambiance de fête à l'école

La chorale des enfants de l'école a donné un concert le vendredi 9 décembre dans la cour. Les parents sont venus nombreux écouter les chants de Noël. L'équipe enseignante et les petits chanteurs s'étaient mobilisés pour donner un spectacle de qualité.

Dans la salle d'évolution, après la représentation, l'APE de Cambrin a organisé un marché de Noël où étaient servies des boissons chaudes. Des objets, réalisés par les enfants, et d'autres articles ont été mis en vente au profit des nombreux projets de l'école, en particulier celui de la classe verte.



La distribution du colis des aînés a eu lieu samedi 17 Décembre. Réservée aux cambrinois de 65 ans et plus, cette distribution, effectuée par les élus, représente également une occasion privilégiée de partager, d'échanger et de se souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Sorties intercommunales



Les sorties intercommunales sont organisées conjointement par les communes de Cambrin, Cuinchy, Festubert et Givenchy lors des petites vacances. Elles ont donné l'occasion cette année, aux enfants résidants dans ces communes de profiter, à moindre coût, d'une séance de cinéma (salle privatisée) ou d'une représentation au festival international du cirque de Lille.

Pour les vacances de Noël, 14 enfants ont pu assister à la projection du film « Le Chat Potté 2 » au cinéma les étoiles de Béthune.

Retransmission de la finale de la coupe du monde



Face à l'engouement suscité par les résultats de l'équipe de France, une retransmission de la grande finale de coupe du monde a été organisée par la municipalité dans la salle des fêtes le dimanche 18 Décembre.

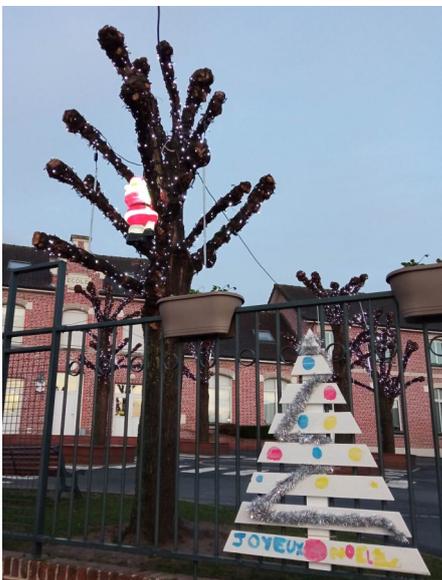
Malgré la déception du résultat, ce fut l'occasion de passer un moment convivial et fort en émotions dans une ambiance parfois survoltée pour le cinquantaine de participants.

Tournoi de tennis de table

Le samedi 19 et dimanche 20 novembre dernier, la salle de sports de Cambrin accueillait le club de tennis de table d'Annequin pour un tournoi départemental, régional et national 3.



Travaux



Installation d'éclairages de Noël



Plantation d'arbustes sur le talus devant la salle des sports



Remplacement du plancher du pont du surgeon

PERMIS DE CONSTRUIRE OU DEMANDE PRÉALABLE

GÉNÉRALITÉS : SOUS RÉSERVE DE RESPECTER LES DISPOSITIONS DU PLU

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

Extension, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles :

si <40m² : DP
si >40m² : PC

Toit : DP (changement de matériau et coloris)
Si remplacement à l'identique : aucune formalité

Photovoltaïque sur le toit :

DP

Fenêtre de toit de type

Vélux : DP

Clôture, muret, mur, portail : DP

Parabole :

Fixée sur façade : DP

Façades, ravalements, bardage : DP

Si identique : aucune formalité

Garage si accolé à l'habitation :

- <40m² : DP
- >40m² : PC

Si non accolé : à partir de 20m² : PC

Piscine :

- <10m² et non couverte : aucune formalité

- <100m² et non couverte : DP

- <100m² avec couverture de - 1,80m de haut : DP

- >100m² : PC

Terrasse non couverte de plein pied (béton ou bois) :

- Sans surélévation et quelle que soit la surface : aucune formalité

- Surélevé et <5m² : aucune formalité

- Surélevé de 5m² à 20m² : DP

- Surélevé et >20m² : PC

Véranda, terrasses couvertes, accolées à l'habitation :

- <5m² : aucune formalité

- de 5m² à 40m² : DP

- >40m² : PC

Fenêtre, porte fenêtre :

- Création, changement (coloris, matériau) : DP

Si remplacement à l'identique : aucune formalité

Cabane, abris de jardin, appentis (non accolé) :

- <5m² : aucune formalité

- de 5m² à 20m² : DP

- >20m² : PC

